

32^{ème} communiqué du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA
Résumé de la 32^{ème} réunion du Conseil de Coordination

L'ordre du jour de la 32^{ème} réunion a été marqué par des points prioritaires tels que le SIDA dans le programme de développement pour l'après 2015, le Cadre unifié du Budget, des Résultats et des Responsabilités (UBRAF), le Rapport du Directeur Exécutif, et le suivi des thématiques de Non-Discrimination présentées à la 31^{ème} réunion du Conseil de Coordination.

Dans le cadre du programme de développement pour l'après 2015, la Délégation des ONG a réaffirmé son engagement reflété dans ses différentes interventions par un plaidoyer solide. La pandémie mondiale étant une « affaire » qui est loin d'être traitée, la Délégation maintient que l'ONUSIDA doit jouer un rôle de leadership fort pour que le VIH et le SIDA soient identifiés comme priorités à l'ordre du jour du développement pour l'après 2015. Lors de ses discussions avec les alliés du Conseil de Coordination, la Délégation s'est battue pour inclure un discours sur les droits humains, une prise de décision éclairée et l'équité genre dans les Points de décision à l'ordre du jour pour l'après 2015. Une fois de plus, la Délégation a été déçue de voir un nombre limité d'Etats membres agissant de façon récalcitrante en rejetant cette approche, et en refusant d'adopter un discours plus progressiste au sein du Conseil de Coordination.

La Délégation est actuellement représentée à la Commission Lancet et utilisera cette plateforme comme une opportunité pour réitérer l'importance des droits humains et la parité entre les sexes, et mettre l'emphase sur des interventions structurelles pour traiter les moteurs sociaux comme fondamentaux à la riposte au VIH et au SIDA pour l'après 2015.

Lors des discussions du Conseil de Coordination sur la performance et les informations financières dans le cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, la Délégation des ONG a mis l'accent sur le besoin de réévaluer et de réviser les indicateurs relatifs à la Société Civile (SC). Ayant participé activement au développement du cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, la Délégation demeure préoccupée par le fait que les indicateurs SC actuels n'ont pas la rigueur requise pour mesurer efficacement l'engagement et le soutien de la SC. Lors des réunions précédant le Conseil de Coordination et suite à une proposition de la Délégation, le secrétariat de l'ONUSIDA a donné son accord pour engager un spécialiste dont la mission est de réviser ces indicateurs.

La Délégation a exprimé ses préoccupations quand au financement du Cadre unifié du Budget, des Résultats et des Responsabilités (UBRAF) concernant les régions de l'EECA, MENA et les Caraïbes où les épidémies escaladent rapidement. A ce propos, la Délégation a souligné que ces régions doivent rester une priorité pour le soutien et le financement de l'ONUSIDA. Par ailleurs, les membres du Conseil de Coordination doivent garder à l'esprit les Points de décision approuvés lors de la 30^{ème} réunion du Conseil de Coordination en réponse au rapport de la Délégation des ONG sur le financement du VIH, et le financement de la SC qui reste généralement et largement en déclin. Ces questions doivent être résolues si nous voulons une riposte efficace à la pandémie du VIH et du SIDA.

La Délégation a continué à faire pression pour inclure les Points de décision des sessions thématiques. La session de suivi sur les thématiques de non discrimination (31^{ème} réunion du Conseil de Coordination) a constitué une opportunité pour proposer un Point de décision exigeant le retour de toutes les sessions thématiques à la prochaine réunion du Conseil de Coordination en vue de discuter des actions à

prendre. Bien que cette décision n'ait pas été retenue, la Délégation poursuivra son plaidoyer avec les Etats membres et à travers le CCP à l'approche de la prochaine réunion du Conseil de Coordination.

Au cours des six prochains mois, et en préparation de la 33^{ème} réunion du Conseil de Coordination en Décembre 2013, la Délégation se concentrera sur l'après 2015, les thématiques sur la jeunesse, l'évaluation des indicateurs actuels de la SC dans le cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, ainsi que sur la préparation de son rapport ONG dont le sujet est actuellement en discussion. Durant cette période, la Délégation recrutera quatre nouveaux membres sur la base d'une demande de nouvelles nominations des représentants d'Afrique, d'Amérique du Nord, Amérique Latine et Caraïbes, et de l'Asie Pacifique.

Les Observateurs des ONG qui ont participé et intervenu lors de cette réunion du Conseil ont constitué une partie essentielle pour rappeler le conseil de toutes les personnes impliquées dans leur travail. La participation des Observateurs à cette réunion renforce également le travail, la responsabilité et la reddition des comptes des délégués des ONG.

MERCI aux organisations et Observateurs de la société civile qui soutiennent la Délégation des ONG. Merci également à tous les partenaires de la société civile qui ont contribué aux appels de briefing préparatoire et soutenu l'évolution des sessions thématiques.

[Le Rapport du Directeur Exécutif](#)

La Délégation a maintenu un engagement ferme pour que les droits humains demeurent un élément crucial de toute riposte au VIH. En [réponse au rapport du Directeur Exécutif](#), la Délégation a observé le silence continu du Programme Commun et des coparrainants concernant [les réformes législatives au Nigéria et en Russie](#) qui risquent d'affaiblir le droit d'accès des communautés LGBTI à la santé et autres services. L'environnement actuel au Brésil, où des politiques régressives qui mettent le succès de la riposte au VIH en danger, a également été souligné en tant que situation nécessitant une réponse urgente de la part de l'ONUSIDA et des autres. Dans le but d'assurer que les [activités de l'ONUSIDA dans la région EECA](#), où les droits humains des populations clés sont souvent violés, soient exercées dans le respect des droits humains et en conformité avec les plus hautes normes de santé internationale, la Délégation a proposé d'organiser des comités de supervision dont le but est d'inclure les PVVIH et autres populations clés, de surveiller les programmes de l'ONUSIDA et de conseiller sur des améliorations potentielles.

[Suivi de la Thématique Non discrimination de la 31ème réunion du Conseil de Coordination](#)

La Délégation des ONG a une fois de plus soulevée la question des Points de décision émanant des sessions de la Journée Thématique annuelle du Conseil de Coordination de Décembre. Cette question a été soulevée à la 31^{ème} réunion du Conseil de Coordination où il a été décidé que les Journées thématiques avaient tout d'abord pour but la collecte et le partage d'information, avec « potentiellement » des Points de décision considérés au « cas par cas ». La Délégation est en désaccord avec cette position et maintient que les Points de décision doivent être associés avec les sessions thématiques.

La Délégation des ONG pense que l'absence des Points de décision est une opportunité perdue et reflète une absence de critères ou de processus permettant de déterminer une approche au « cas par cas », à savoir qui déterminent les cas et comment. Cela peut-il signifier que, lorsque le sujet est trop difficile et

donc vraisemblablement plus important, les Points de décision ne seront pas pris en compte en raison de la difficulté de parvenir à un consensus ?

La Délégation a également exprimé sa préoccupation quant à la perte d'une contribution de valeur de la part des membres du groupe de travail thématique au développement et à la rédaction des rapports de la Journée thématique. Par le passé, les membres du groupe de travail thématique contribuaient à ces rapports mais désormais seul le Secrétariat de l'ONUSIDA prend en charge la responsabilité de la finalisation du rapport.

La Délégation a proposé un Point de Décision pour assurer que le sujet de la Journée thématique devienne automatiquement l'un des points permanents à l'ordre du jour des prochaines réunions du Conseil de Coordination afin de favoriser une action possible et des Points de décision réalisables. Ce point de décision a été rejeté mais les discussions à ce sujet devront se poursuivre au sein du Bureau dans l'espoir de parvenir à une résolution au Conseil de Coordination de décembre.

[Le cadre unifié du Budget, des résultats et des responsabilités](#)

Le principal mécanisme pour traduire la stratégie de l'ONUSIDA est le cadre unifié du Budget, des résultats et des responsabilités 2012-2015 (UBRAF) qui vient de compléter sa première année. C'est un instrument de planification, de budgétisation, de mesure et de contrôle de la contribution des Nations Unies en vue de la réalisation des objectifs mondiaux pour le SIDA à l'horizon 2015. Il inclut un budget central pour le Programme Commun de l'ONUSIDA dont le but est de tirer avantage des Coparrainants et d'autres ressources, au-delà du financement central de l'UBRAF qui représente uniquement une fraction du financement total des Nations Unies pour le SIDAⁱ. La Délégation, tous les Etats et Coparrainants s'accordent sur le fait que l'UBRAF est une étape importante dans la bonne direction vers la transparence, la responsabilité et la reddition des comptes. Cependant, la Délégation a exprimé son intérêt quant au plafonnement du budget central de l'UBRAF pour deux années supplémentaires, qui en réalité est en déclin.

La révision à mi-parcours du l'UBRAF aura lieu en 2014. Cette révision constituera une opportunité pour traiter la question des [indicateurs](#), préoccupation majeure pour la Délégation. Il existe actuellement 123 indicateurs, et outre leur grand nombre, la Délégation pense qu'ils ne mesurent pas vraiment ce que nous avons besoin de savoir. Il est généralement accepté que les indicateurs nécessitent d'être réduits et la Délégation a soutenu cela à condition que la qualité des indicateurs soit améliorée, avec des bases claires, et des objectifs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps qui répondent aux normes des indicateurs MERG (Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation).

La Délégation travaille déjà avec l'ONUSIDA et les indicateurs SC. A ce jour, parmi les 11 indicateurs spécifiques à la SC du cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, d'après la Délégation aucune n'est adéquate pour mesurer et évaluer efficacement le rôle des NU dans le renforcement de l'engagement de la SC dans la riposte au VIH. Suite à un plaidoyer solide de la Délégation, le secrétariat de l'ONUSIDA est finalement d'accord pour recruter un expert indépendant en charge de développer une meilleure qualité mais moins d'indicateurs SC durant les trois prochains mois.

La Délégation a félicité la réorganisation et la [relance de la Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA](#) considérée comme étant une amélioration marquée par l'investissement dans les femmes et les filles. A ce sujet, la Délégation a reconnu et soutenu l'appel du bloc Australien à élargir une ventilation des données recueillies par sexe et de continuer les investissements dans les femmes et les filles (avec des

approches spécifiques et ciblées pour répondre à leurs besoins) et ce afin de garantir une action accélérée et un progrès rapide du programme pour les femmes et les filles.

[Le SIDA dans le cadre du développement pour l'après 2015](#)

Le **papier de discussion de l'ONUSIDA pour l'après 2015** présenté à la 32^{ème} réunion du Conseil de Coordination a souligné des risques potentiels importants menaçant la riposte mondiale si la visibilité du VIH et du SIDA est affaibli dans le Cadre du Développement pour l'après 2015. La Délégation ne pouvait être davantage d'accord et demeure résolue et convaincue que le VIH et le SIDA continuent d'être des menaces mondiales urgentes à la Santé, au développement durable et aux droits humains.

Concernant le papier de discussion de la 32^{ème} réunion du Conseil de Coordination, la Délégation des ONG a exprimé [sa préoccupation](#) concernant le manque de visibilité du VIH dans les documents actuels clés pour l'après 2015, et les onze résultats thématiques compris dans le Rapport du Panel de haut niveau. De plus, la Délégation a déclaré être alarmée par le récent rapport émanant de la réunion du Groupe de travail sur la santé (17-19 Juin) qui omet de mentionner le VIH.

Dans sa principale présentation adressée au Conseil de Coordination, *Amina Mohamed, Conseillère spéciale près du Secrétariat général des NU du Programme de Développement pour l'après 2015*, a clairement déclaré que les personnes des Nations Unies qui ne sont pas du « domaine » ignorent que le SIDA demeure une priorité ; elle a noté que les messages qu'ils reçoivent semblent indiquer que parmi les OMD, la question du SIDA est un « succès ». Elle sembla surprise d'apprendre que nous risquons de perdre les réalisations accomplies à ce jour si le soutien mondial pour la riposte au SIDA est affaibli à ce point. En répondant à notre requête de garder le VIH dans le cadre de développement pour l'après 2015 comme priorité majeure, elle a remercié la Délégation d'avoir soulevé la question. Nous suivons désormais ce sujet directement avec elle et le Secrétariat Général des NU à New York.

Lors de la 32^{ème} réunion du Conseil de Coordination, la Délégation a demandé à l'ONUSIDA de développer une stratégie claire pour l'après 2015 en se concentrant sur deux principaux axes :

1. Renforcer et accélérer les efforts pour réaliser les OMD actuels.
2. Assurer que le VIH demeure une priorité dans le programme de développement pour l'après 2015, et a insisté sur l'importance d'une synergie entre VIH et autres domaines et secteurs de développement au-delà de la Santé.

La Délégation a exprimé clairement que le manque d'une telle emphase mènera sans aucun doute à la perte de la prévention du VIH, la réduction de l'incidence, la capacité à pérenniser le progrès et à assurer la qualité des conditions de vie et de santé des personnes vivant avec le VIH.

Rappel: Qu'est ce que le CCP?

Le Conseil de Coordination du Programme (CCP) est le Conseil d'administration de l'ONUSIDA. Il est constitué de 22 Etats Membres, 11 Coparrainants des Nations Unies qui composent le programme de l'ONUSIDA, et la Délégation des ONG (constituée d'un délégué et d'un suppléant de chacune des 5 régions). Visitez notre site internet : www.unaidspcbngo.org pour plus d'informations sur les présentations, les [points de décision](#) et les discussions. Si vous n'êtes pas déjà membre, [rejoignez notre liste de diffusion.](#)



ⁱ Tandis que la majorité du budget central de l'UBRAF est dédié aux dépenses du Secrétariat de l'ONUSIDA, il inclut également quelques attributions pour les 11 coparrainants qui composent le Programme Commun.

Le Conseil de Coordination du Programme (CCP) est le Conseil d'administration de l'ONUSIDA. Il est constitué de 22 Etats membres, 10 Coparrainants NU et la Délégation des ONG est composée de 5 délégués et 5 suppléants. La Délégation des ONG apporte au CCP les perspectives et l'expertise des personnes vivant avec, les plus affectées par, les plus à risque ou les plus vulnérables au VIH ainsi que des entités non-gouvernementales et de la société civile impliquées activement dans la lutte contre le VIH et le SIDA. La Délégation travaille à garantir que les droits humains, et un accès équitable et sensible au genre aux soins, prévention, traitement et soutien soient renforcés par les politiques, programmes, stratégies et actions du CCP et de l'ONUSIDA. Pour plus d'informations, visiter notre site internet unaidspcbngo.org ou contacter David Traynor, Point focal Communications et Consultations, davidngopcb@gmail.com et/ou Suksma Ratri ratriingopcb@gmail.com.